

Feuillet d'information

Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec

La ville de Senneterre et la zone d'influence territoriale du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

Montréal 2011



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones



Faits saillants

Carole Lévesque, Édith Cloutier,
Martin Gagnon et Philippe Apparicio

Sommaire

L'Alliance de recherche ODENA.....	3
Le projet d'une nouvelle cartographie.....	4
La ville de Senneterre et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Senneterre.....	6
Faits saillants.....	9

Source

Lévesque Carole, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier et Rebecca Moore. 2011. *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Senneterre et la zone d'influence territoriale du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre*. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. Cahier ODENA no. 2011-05.

Rédaction

Carole Lévesque.....	Professeure, Centre UCS, INRS
Édith Cloutier.....	Directrice du CAAVD
Martin Gagnon.....	Agent de recherche, Centre UCS, INRS
Philippe Apparicio.....	Professeur, Centre UCS, INRS

Graphisme

Cindy Rojas	Centre - Urbanisation Culture Société, INRS
-------------------	---

Diffusion

Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, Canada H2X 1E3
odena@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
225, Chef Max Gros Louis
Wendake, QC G0A 4V0
infos@rcaaqaq.info

Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés, 2009-2014). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.

Partenaires | Partners

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

DIALOG
Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones
Aboriginal Peoples Research and
Knowledge Network

**REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

CICCO CENTRE INTERNATIONAL
DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE

Centre
d'amitié
autochtone
de Val-d'Or

Val-d'Or
Native
Friendship
Centre

Centre d'amitié
autochtone
de Saginay

**Centre d'amitié
autochtone du
Saguenay**



**Centre d'amitié
Eenou de
Chibougamau**



**Centre d'amitié
autochtone de
Lanaudière**



**Centre d'amitié
autochtone de
Montréal**



**Centre d'amitié
autochtone de
La Tuque**



**Centre d'entraide
et d'amitié
autochtone de
Senneterre**

**NATIONAL ASSOCIATION OF
FRIENDSHIP
CENTRES**



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Le projet d'une nouvelle cartographie

Dans le cadre des travaux de l'Alliance de recherche ODENA, nous nous sommes intéressés au profil démographique et socioéconomique de la population autochtone qui réside dans sept villes régionales du Québec — que nous appellerons villes d'accueil — où sont établis des centres d'amitié autochtones : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles, et Val-d'Or¹.

Dans la foulée, le profil de la population autochtone des villes et des réserves ou collectivités autochtones situées en périphérie de ces villes d'accueil a également retenu notre attention à cause des services offerts ou des liens de proximité qui débordent souvent le cadre municipal. En effet, la ville régionale au sein de laquelle est établi un centre d'amitié autochtone est généralement une destination privilégiée ou encore un carrefour de rencontres et d'activités pour la population autochtone, que celle-ci réside dans la ville en question ou qu'elle provienne des villes avoisinantes, des réserves ou des établissements indiens localisés à plus ou moins grande distance.

Ce faisant, la clientèle desservie par un centre d'amitié autochtone est loin de se limiter à la population autochtone résidente de la ville où il est installé physiquement. Bien au contraire, le centre d'amitié autochtone, pour des raisons à la fois historiques, sociales, économiques

et culturelles, se retrouve au cœur d'une vaste dynamique de mobilité et de déplacement présentant de nombreuses spécificités qu'il importe de documenter lorsque l'on souhaite mieux comprendre et améliorer les conditions de vie de la population autochtone des villes québécoises. Prenons comme exemple le transport médical entre les réserves et les villes assuré par plusieurs centres d'amitié ou encore l'accueil de patients en provenance de diverses communautés autochtones du Nord et du Moyen-Nord séjournant dans les villes, parfois sur de longues périodes, pour y recevoir des soins de santé ou accoucher. Pensons également à la fréquentation des écoles provinciales par des enfants autochtones de plus en plus présents dans les villes d'accueil pendant l'année scolaire.

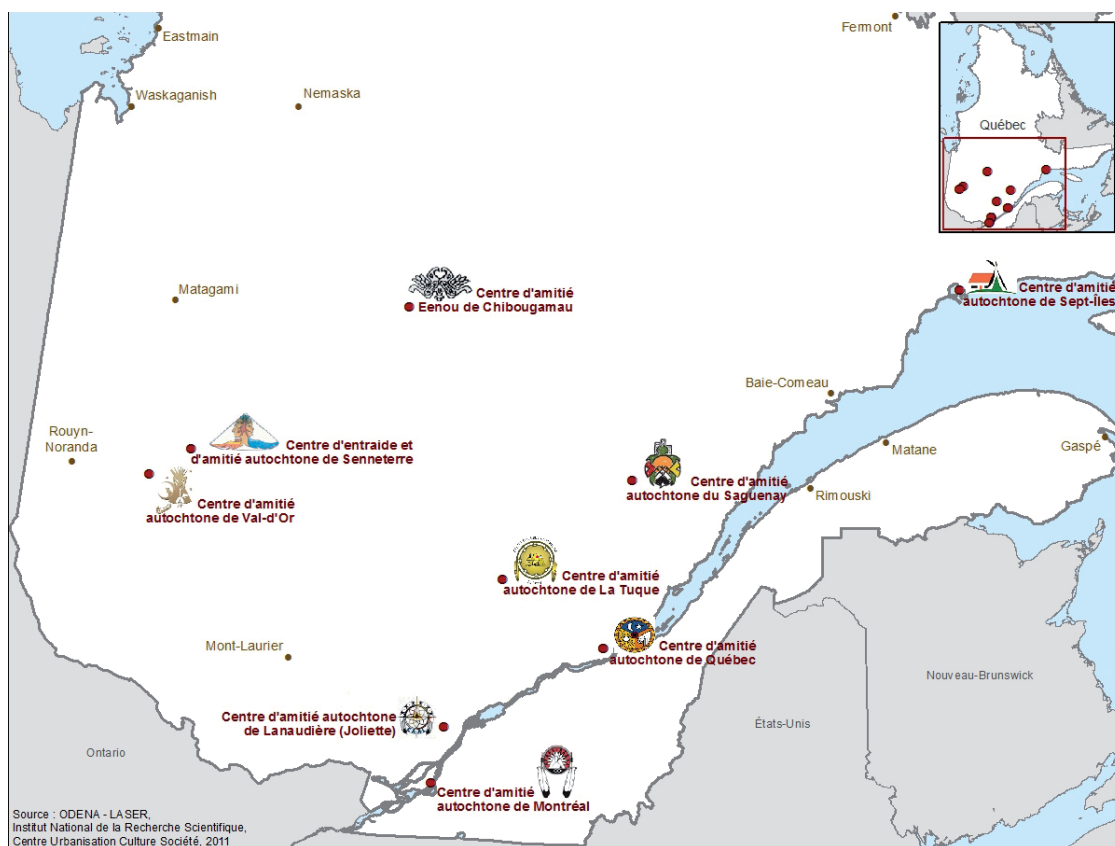
Autant de situations peu connues qui ont motivé nos choix en matière de recherche. Il nous intéresse en effet de savoir quelles sont les caractéristiques de la population autochtone susceptible de fréquenter un centre d'amitié autochtone et de mieux comprendre l'environnement populationnel à l'intérieur duquel se déploient les centres d'amitié autochtones des sept villes régionales étudiées. Pour les besoins de notre travail, nous avons construit un nouvel outil cartographique et statistique à partir des données existantes et défini un nouveau concept : la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone.

La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des Autochtones. La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.

¹ Des centres d'amitié autochtones sont aussi établis à Montréal et à Québec depuis plusieurs décennies. Toutefois, étant donné leur localisation géographique, leur rôle d'attraction potentielle pour l'ensemble de la population de la province, et leur statut de métropole (Montréal) et de Capitale nationale (Québec), la méthodologie utilisée sera différente et reposera sur des analyses spatiales d'un autre ordre.

Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec	
Centre d'amitié autochtone	Ville d'accueil régionale
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	La Tuque
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Saguenay
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or

Centre d'amitié autochtone	Métropole et capitale nationale
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Montréal
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec

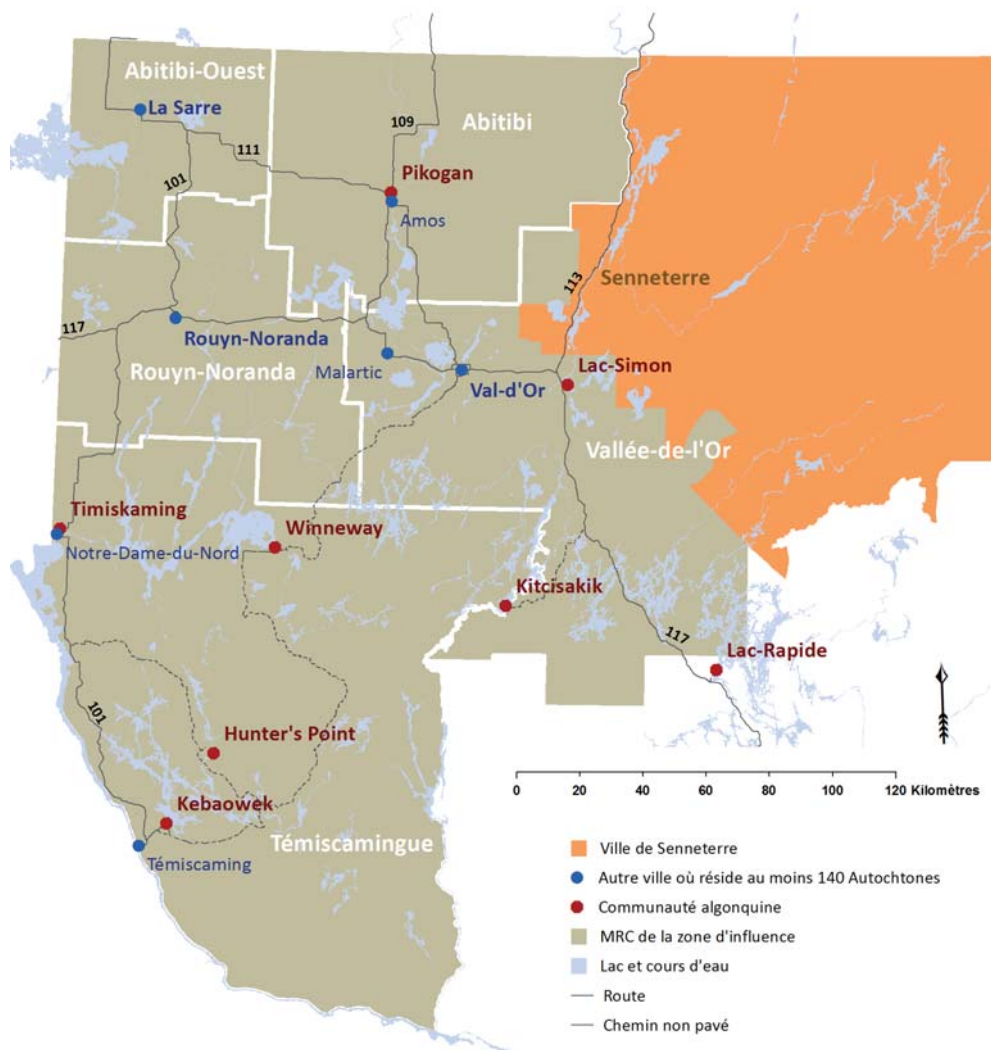


La ville de Senneterre et la zone d'influence territoriale du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

Le présent feuillet d'information concerne la ville de Senneterre et la zone d'influence territoriale du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre. Cette zone comprend l'ensemble des territoires de cinq MRC, soit celles d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de Rouyn-Noranda, de Témiscamingue et de La Vallée-de-l'Or incluant toutes les municipalités et communautés autochtones qui y sont localisées. Elle occupe une superficie totale de 64 450 km² en date du recensement de 2006. Notons que le territoire de la zone d'influence du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, l'autre ville dotée d'un centre d'amitié autochtone dans la MRC La Vallée-de-l'Or, se superpose à celui de la zone d'influence territoriale du CEAAS.

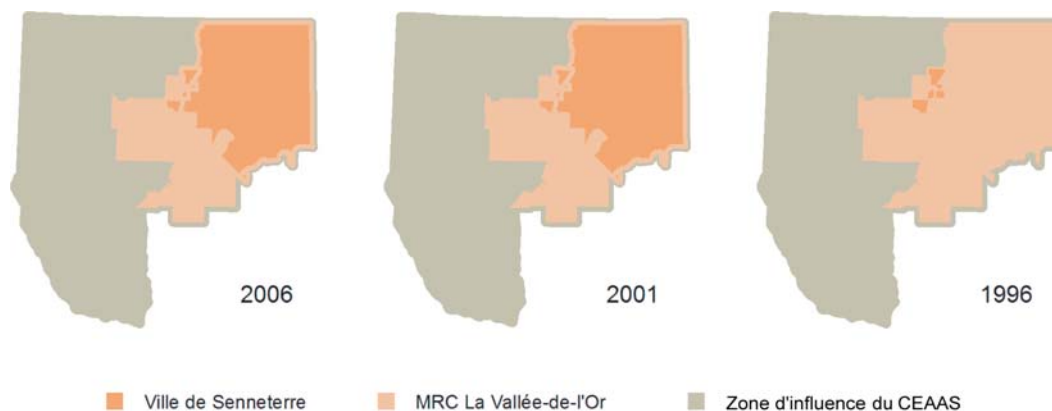
Cette cartographie sociale et économique propose un nouvel agencement des données statistiques et spatiales relatives à la population autochtone résidant à Senneterre ou dans les communautés et villes environnantes en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité résidentielle. Les deux sources de données utilisées sont Statistique Canada – recensements de 1996, 2001 et 2006 – et le Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada.

Structure du territoire de la zone d'influence territoriale du CEAAS en 2006



Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.

Territoires de la zone d'influence territoriale du CEAAS et de ses constituantes selon l'année du recensement



Source : Statistique Canada, recensements de 2006, 2001, 1996.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CEAAS et ses constituantes, 2006

	Ville de Senneterre		MRC de La Vallée-de-l'Or		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	2 945	100,0	41 280	100,0	138 925	100,0	141 870	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	105	3,6	2 275	5,5	4 610	3,3	4 715	3,3
Population ayant une identité autochtone	235	8,0	2 825	6,8	6 300	4,5	6 535	4,6
Indien de l'Amérique du Nord	95	3,2	2 330	5,6	4 680	3,4	4 775	3,4
Métis	130	4,4	440	1,1	1 465	1,1	1 595	1,1
Inuit	0	0,0	0	0,0	10	0,0	10	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	10	0,3	45	0,1	140	0,1	150	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CEAAS et ses constituantes, 2001

	Ville de Senneterre		MRC de La Vallée-de-l'Or		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	3 255	100,0	41 845	100,0	141 090	100,0	144 345	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	130	4,0	1 925	4,6	3 875	2,7	4 005	2,8
Population ayant une identité autochtone	135	4,1	2 175	5,2	4 915	3,5	5 050	3,5
Indien de l'Amérique du Nord	115	3,5	1 825	4,4	3 705	2,6	3 820	2,6
Métis	20	0,6	285	0,7	1 105	0,8	1 125	0,8
Inuit	0	0,0	10	0,0	20	0,0	20	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	10	0,3	60	0,1	90	0,1	100	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CEAAS et ses constituantes, 1996

	Ville de Senneterre		MRC de La Vallée-de-l'Or		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	3 510	100,0	43 975	100,0	149 045	100,0	152 555	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	110	3,1	1 770	4,0	3 530	2,4	3 640	2,4
Population ayant une identité autochtone	170	4,8	2 025	4,6	4 425	3,0	4 595	3,0
Indien de l'Amérique du Nord	110	3,1	1 565	3,6	3 230	2,2	3 340	2,2
Métis	60	1,7	330	0,8	1 020	0,7	1 080	0,7
Inuit	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	0	0,0	135	0,3	175	0,1	175	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

Considérations méthodologiques

Les données statistiques dont fait état cette cartographie sociale et économique proviennent pour une part du Registre des Indiens du Canada (AADNC) et pour une autre part (largement majoritaire) des recensements de Statistique Canada. Ces deux sources de données présentent certaines limites méthodologiques; néanmoins, elles permettent d'observer quelques tendances populationnelles en ce qui concerne les villes du Québec où sont établis des centres d'amitié autochtones et leur zone d'influence territoriale respective. Les faits saillants mettent en évidence les résultats des analyses réalisées à partir des données issues des recensements de 1996, 2001 et 2006. À cet égard, les éléments de définition ou d'information suivants doivent être retenus :

- L'expression « population autochtone » correspond ici à la population ayant déclaré détenir une identité autochtone (autodéclaration).
- Selon Statistique Canada, l'identité autochtone se décline selon trois grandes catégories : Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit.
- Une personne ayant déclaré détenir une identité autochtone peut aussi avoir déclaré être un Indien des traités, un Indien inscrit (identifié ici par l'expression « population inscrite ») ou un Indien non inscrit (identifié ici par l'expression « population non inscrite »), comme le définit la *Loi sur les Indiens*. Elle peut aussi avoir déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.
- Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.

Faits saillants

Identité

- **Entre 2001 et 2006, la population autochtone de la ville de Senneterre a presque doublé** : cette population se chiffrait à 135 en 2001, alors qu'elle est de 235 personnes en 2006. De même, la proportion de la population autochtone par rapport à la population totale de la ville a doublé, passant de 4,1 % à 8 %. Toutefois, en 2001, la population autochtone avait enregistré une baisse par rapport à 1996 (de 170 personnes à 135).
- **Entre 1996 et 2006, la population autochtone au sein de la zone d'influence territoriale du CEAAS s'est accrue de 30 %** : cette population se chiffrait à 4 595 en 1996, alors qu'elle monte à 6 535 personnes en 2006.
- **Près de 5% de la population totale de la zone d'influence se réclame d'une identité autochtone en 2006** : on compte 6 535 Autochtones dans la zone d'influence territoriale du CEAAS, soit 4,6 % de la population totale.
- **Plus du quart de la population indienne inscrite à Senneterre se déclare Métis en 2006** : la proportion des personnes se déclarant Indien de l'Amérique du Nord est établie à 73,7 % alors que la proportion des Métis est de 26,3 %.
- **La population indienne non inscrite est majoritairement métisse en 2006 au sein de la ville** : cette proportion atteint 77,8 %, alors que 14,8 % se déclarent Indien de l'Amérique du Nord.
- **Aucun Inuit à Senneterre** : les données du recensement de 1996, 2001 et 2006 indiquent qu'aucune personne ne se déclare Inuit.

Genre

- **Une forte majorité d'hommes dans la population autochtone de Senneterre** : les hommes représentent 61,7 % des effectifs de la ville en 2006, mais sont majoritaires essentiellement chez les enfants de moins de 15 ans, où ils sont trois fois plus nombreux que les femmes.
- **Absence de jeunes femmes autochtones à Senneterre** : les chiffres disponibles indiquent qu'aucune femme âgée de 15 à 24 ans n'a été recensée dans la ville en 2006. Une faible présence de ce groupe d'âge avait cependant été observée au cours des recensements précédents. Toutefois, les chiffres étant très petits, ils doivent être utilisés avec précaution.

Âge

- **Une baisse du nombre de jeunes adultes de 15 à 24 ans à Senneterre** : leur nombre a diminué de moitié entre 1996 et 2006, alors qu'il s'est accru de 16,2 % dans l'ensemble de la zone d'influence du CEAAS. La situation s'explique par l'absence de femmes de ce groupe d'âge en ville en 2006.
- **Une hausse significative du groupe d'âge de 45 à 64 ans entre 1996 et 2006** : ce groupe d'âge a connu une hausse de 100 % pendant cette période dans la ville de Senneterre. La hausse est supérieure à 100 % à l'intérieur de la zone d'influence du CEAAS.

Famille

- **Peu de familles autochtones monoparentales à Senneterre** : les chiffres (qu'il faut prendre avec précaution) indiquent qu'il n'y avait aucune famille monoparentale à Senneterre en 2006. Pour les deux années de recensement antérieures, les proportions étaient peu élevées (approximativement 12 % pour 1996 et 2001), une proportion deux fois plus importante que dans le reste du Québec, mais quand même relativement faible par rapport aux autres villes étudiées.
- **Moins de personnes vivent seules à l'intérieur de la zone d'influence territoriale du CEAAS** : la proportion (16 %) est légèrement plus faible qu'au Québec (18 %) et elle est relativement stable depuis 1996 (entre 15 et 16 %).
- **Davantage de personnes vivent seules à Senneterre** : contrairement à la situation observée au sein de la zone d'influence, il y a deux fois et demie plus de personnes seules dans la ville (35,7 %, contre 15,3 % dans la zone).

Scolarité

- **Les femmes sont légèrement plus scolarisées que les hommes à l'intérieur de la zone d'influence en 2006**, même si 54,4 % d'entre elles ne détiennent aucun diplôme. Par contre, à l'échelle de la ville de Senneterre, ce sont les hommes qui détiennent davantage de diplômes (71,4 % contre 66,7 % pour les femmes).
- **La grande majorité des Autochtones de Senneterre détiennent un diplôme en 2006** : les deux tiers des femmes et près des trois quarts des hommes y possèdent un diplôme en 2006 (respectivement 66,7 % et 71,4 %). Ils sont proportionnellement plus nombreux à détenir un certificat ou diplôme universitaire (en moyenne 14 % pour les hommes et les femmes), que dans la MRC La-Vallée-de-l'Or (3,2 % pour les hommes et 8,1 % pour les femmes) et dans la zone d'influence territoriale du CEAAS (3,9 % pour les hommes et 7,4 % pour les femmes).
- **Les femmes de la zone d'influence sont moins scolarisées que celles du Québec** : on compte au moins 2 fois plus de femmes autochtones sans diplôme (54,4 %) que de femmes québécoises (25,1 %). Même si on observe une diminution du nombre de femmes sans diplôme depuis 1996, l'écart demeure similaire entre les femmes autochtones et les femmes québécoises.
- **Les hommes autochtones ont fait plus de gains sur le plan de la scolarisation que les femmes entre 1996 et 2006 au sein de la zone d'influence** : la proportion d'hommes sans diplôme est passée de 74,9 % à 55,7 % pendant la période alors que la proportion des femmes dans la même situation est passée de 69,1 % à 54,4 %.

Revenus

- **Le revenu total des Autochtones de la zone d'influence territoriale du CEAAS est très inférieur au revenu moyen des Québécois** : il ne correspond qu'à 63,5 % du revenu moyen (20 408 \$ contre 32 074 \$).
- **On observe quand même une progression importante du revenu pour la population autochtone entre 1995 et 2005 au sein de la zone d'influence** : le revenu s'est accru de 44,3 % (comparativement à 38,3 % pour le Québec).
- **Au sein de la zone d'influence territoriale du CEAAS, c'est à Senneterre que les revenus sont les plus élevés en 2005** : le revenu moyen se chiffre à 20 861 \$ alors qu'il est de 17 604 \$ dans la MRC la Vallée-de-l'Or.
- **Les principaux gains en matière de revenus entre 1995 et 2005 s'observent chez les moins nantis** : 20 % de la population autochtone de la zone affiche des revenus inférieurs à 10 000 \$ en 2005 alors que cette proportion atteignait 50 % en 1995.
- **Il y a moins d'écart entre le revenu des hommes et des femmes autochtones en 2005** : dans la zone d'influence, le revenu des femmes correspond à 84,6 % de celui des hommes. Dans le reste du Québec, la proportion du revenu des femmes est beaucoup plus faible, alors qu'elles ne gagnent que 67,2 % du revenu des hommes.
- **Une hausse marquée du revenu des femmes autochtones est observée** : entre 1995 et 2005, le revenu moyen des femmes autochtones de la zone d'influence a progressé davantage que celui de l'ensemble des femmes du Québec (51,9 % contre 45 %).
- **Une progression de la part des revenus provenant de l'emploi est observée** : cette part s'est accrue de 6,1 points de pourcentage depuis 1995 dans la zone d'influence territoriale du CEAAS, pour atteindre 65,3 % en 2005.
- **Les revenus des femmes autochtones à Senneterre sont inférieurs à ceux des hommes** : en 2005 l'écart est de quelque 2 500 \$ en faveur des hommes, même si globalement les revenus des femmes ont davantage progressé dans la zone que ceux des hommes entre 1995 et 2005.
- **La plupart des personnes hors famille de Senneterre vivent sous les seuils de faible revenu en 2005** : elles constituent 90 % des effectifs de la ville, près du double du reste de la zone d'influence. À l'inverse, seulement 5,4 % des membres de familles de Senneterre se retrouvent dans cette situation difficile.

Taux d'activité

- **Les femmes autochtones sont nettement plus actives en 2006 qu'en 1996 dans la zone d'influence territoriale du CEAAS** : leur taux d'activité a progressé de 8,5 points de pourcentage durant la période, mais il n'a pas encore dépassé la moitié des effectifs (46,5 %).
- **Un plus haut taux d'emploi pour les femmes autochtones de Senneterre par rapport à celles de la zone d'influence territoriale est observé en 2006** : le taux à Senneterre atteint 66,7 % alors qu'il n'atteint pas 40 % (39,8 %) dans la zone.
- **Une progression similaire caractérise le taux d'emploi des hommes et des femmes entre 1996 et 2006 dans la zone d'influence** : le taux des femmes est passé de 28,2 % à 39,8 % alors que celui des hommes est passé de 35,1 % à 44,6 %. Le taux des femmes avait même dépassé celui des hommes en 2001, mais il a fléchi par la suite.
- **Les taux de chômage des hommes et des femmes autochtones ont fortement diminué entre 1996 et 2006 dans la zone d'influence** : pour les femmes, il a chuté de 11,3 points pour se situer à 15,4 % en 2006. Pour les hommes la baisse a été aussi importante (de 31,8 % à 20,1 %), mais on remarque que le taux de chômage des hommes est de 5 points supérieur à celui des femmes.

Langue

- **On observe qu'une très faible proportion de la population autochtone de Senneterre a une langue maternelle autochtone** : cette proportion est inférieure à 5 %. À l'inverse, la proportion de la population autochtone qui déclare avoir le français comme langue maternelle est très élevée (88,1 %). Pour sa part, la proportion des personnes de langue maternelle anglaise est de 7,1 %.
- **La population autochtone déclarant une langue maternelle autochtone est plus élevée au sein de la zone d'influence** : cette proportion atteint 25,9 %. C'est cependant à l'intérieur de la MRC La Vallée-de-l'Or que cette proportion est la plus élevée (46,9 %).
- **Le français domine au regard de la langue parlée à la maison** : la proportion globale au sein de la zone atteint 63,1 %, mais c'est à Senneterre même qu'elle est la plus élevée (95,7 %). C'est aussi le français qui a connu la plus forte hausse au sein de la zone d'influence depuis 1996, les effectifs passant de 1 985 à 4 110. À l'inverse, les effectifs parlant de préférence une langue autochtone à la maison ont diminué, passant de 525 à 400, un résultat à l'opposé de la tendance observée à l'échelle de la province.

Mobilité résidentielle

- **Une population plus mobile que celle des Autochtones de tout le Québec** : 43,8 % des individus de la zone d'influence du CEAAS ont changé d'adresse entre 2001 et 2006, contre 37,4 % pour l'ensemble des Autochtones de la province.
- **Malgré cette plus grande mobilité par rapport au reste du Québec, on remarque une petite augmentation de la sédentarité depuis 1996** : comme dans la population autochtone de la province, celle de la zone d'influence habite plus souvent à la même adresse de la zone d'influence en 2006 qu'en 1996 (56,2 % contre 51,1 % en 1996).
- **Davantage de personnes ont déménagé dans la même ville à Senneterre** : cette proportion atteint 37,2 % contre 25,9 % pour la zone d'influence.

